

BARRE RELEVAGE BANCHE AVEC GARDE-CORPS 1000 BANCHE MODULE 1250

Rôle de l'ensemble

Les barres de relevage des banches sont destinés à la mise en position verticale des banches superposées, après leur assemblage en hauteur.

Poids: 30 Kg

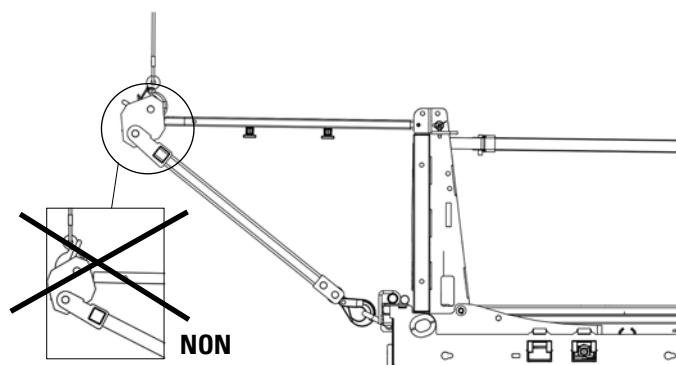
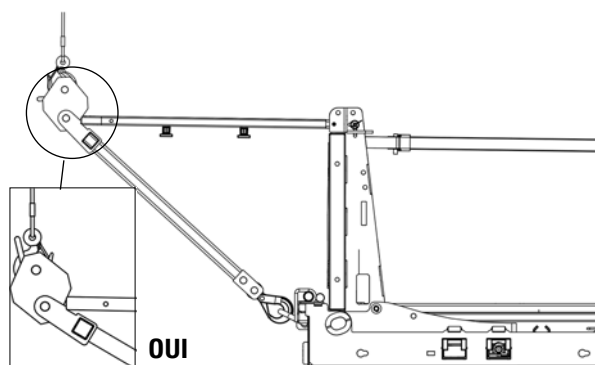
Plaque d'identification: l'ensemble comporte une plaque d'identification permettant sa traçabilité, rivetée sur le flasque d'une des barres de relevage.



CHARGE MAXIMALE D'UTILISATION: 2250 daN

UTILISATION:

- 1- Les crochets des élingues reliées à la grue sont attachés sur les axes supérieurs des flasques de la barre.
- 2- Les crochets des barres de relevage sont placés dans les anneaux de levage des banches, en faisant attention à positionner les crochets de manière à ce que les anneaux de levage de la banche viennent s'appuyer sur les parties fixes.
- 3- Relever légèrement la barre à la grue, et vérifier que les flasques des barres de relevage viennent bien en contact avec le garde-corps de la banche au niveau de leur partie inférieure (voir schéma principe ci-dessous).



RESTRICTION D'UTILISATION:

- 1- Le dispositif est obligatoire dès qu'on veut relever un ensemble de 4,30m (soit une banche et une sous-hausse de 1500).
- 2- Pour des superpositions de plus de 11,20m (soit 4 banches), il faut prévoir des accessoires de levage complémentaires.

BARRE RELEVAGE BANCHE AVEC GARDE-CORPS 1500 BANCHE MODULE 1250

ATTENTION

La barre de relevage est réservée exclusivement au levage des banches Outinord pour lesquelles elle a été conçue.

Ne jamais lever plus que ce qui est indiqué sur la plaque d'identification de la barre de relevage.

Il est interdit de modifier la barre de relevage sans en référer à Outinord au préalable.

CONTRÔLE, ENTRETIEN, STOCKAGE

1- Contrôle:

- a) Cet accessoire de levage doit faire l'objet d'une vérification générale régulière. En France, cette vérification doit être faite tous les douze mois. Elle comporte l'état de conservation. Les résultats de ces examens, la date, le nom et la qualité de la personne compétente ayant procédé à ces vérifications (choisie par le chef d'établissement) doivent être consignés sur le registre de sécurité.
- b) La fréquence de cette vérification générale est à adapter en fonction de la réglementation en vigueur dans le pays utilisateur.
- c) La vérification de l'état de conservation comporte un examen approfondi permettant de déceler toute altération des éléments par choc, fissuration, oxydation, déformation, grippage ou désolidarisation.
- d) Après réparation importante susceptible de remettre en cause la résistance initiale, une épreuve statique doit être effectuée. Cette épreuve statique consiste à tester l'ensemble sous une charge équivalente à 1,5 fois la charge maximale d'utilisation pendant un quart d'heure.

2- Entretien: Prévoir à la fin du chantier et avant stockage un graissage des axes.

3- Stockage: Stocker à l'abri des intempéries

Signification des marquages figurant sur la plaque d'identification:

